

1/ Ouverture du conseil d'école à 18 heures

Merci à la mairie pour les différents travaux accomplis depuis la rentrée. L'éclairage de la classe de CM1-CM2 sera bientôt changé avec l'installation de lumières LED.

- **Mot de remerciement aux personnes présentes :**

M^{me} Gautier, M^{me} Litwinski, M^{me} Longépée et M^{me} Scaer parents élus,
M Inizan, Maire de Mernel,
M^{me} Perrudin, adjointe au Maire de Mernel,
M^{me} Febvre, Mme Bescher, M^{me} Chevrier et M Lecigne enseignants
M Richard, directeur.

- **Personnes excusées :**

Mme Guyard et Mme Gervais, enseignantes
Mme Cannerot, Inspectrice de l'Éducation Nationale

- **Présentation de l'ordre du jour.**

- 1 - Bilan de la rentrée scolaire (équipe, effectif, organisation, élection de représentants de parents d'élèves)
- 2 - Rappel du règlement intérieur et de la Charte de la laïcité
- 3 - Sécurité : compte rendu du Plan Particulier de Mise en Sécurité PPMS et exercice incendie
- 4 - Le projet d'école
- 5 - Les projets pédagogiques
- 6 - Bilan financiers de la coopérative scolaire (OCCE)
- 7 - Organisation de la rentrée 2018-2019
- 8 - Questions diverses.
- 9 - Calendrier

2/ Ordre du jour n°1 : Bilan de la rentrée

EPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 15 octobre 2018

Équipe	<p>L'école dispose de 4 classes.</p> <p>- TPS/PS/MS : 16 élèves à la rentrée. Les enseignantes de la classe sont Laurène Fèbvre (tous les lundis) et Bérangère Guyard également directrice de l'école. Elle est remplacée dans la classe par Laura Chevrier le temps du congé maternité de Mme Guyard. Dans cette classe, il y a 1 TPS, 8 PS, 7 MS. Au cours de l'année scolaire il y aura l'arrivée de 3 nouveaux TPS.</p> <p>- GS/CP : 21 élèves à la rentrée. L'enseignante de la classe est Pauline Gervais. Dans cette classe, il y a 7 GS, 14 CP.</p> <p>- CE1/CE2 : 21 élèves à la rentrée. Les enseignants de la classe sont Gaël Lecigne (les lundis et mardis) et Laurène Febvre (les jeudis et vendredis). Dans cette classe, il y a 6 CE1 et 15 CE2.</p> <p>- CM1/CM2 : 27 élèves à la rentrée. L'enseignant de la classe est Maxime Richard. Laura chevrier remplace Maxime Dans cette classe, il y a 16 CM1 et 11 CM2.</p> <p>Le total d'élèves dans l'école est de 85, soit le même nombre d'élèves qu'à la rentrée dernière. Nous devrions passer à 88 élèves en janvier.</p>
Organisation	<p>L'organisation du temps scolaire a changé en cette rentrée. La classe commence à 8h45 et se termine à 12h15, pour reprendre à 13h45 et finir à 16h15.</p> <p>L'accueil du matin se fait dans les classes à partir de 8h35 jusqu'à 8h45 pour tous les élèves. Le portail est fermé à clé à 8h45 pour des raisons de sécurité.</p> <p><u>Rappel</u> : le midi, les élèves qui rentrent à la maison et qui attendent leurs parents ne sont pas sous la responsabilité du personnel périscolaire. Ils ne peuvent donc pas jouer sur la cour pendant ce temps.</p> <p>A 13h35, l'accueil se fait sur la cour. Pour les élèves de maternelle allant à la sieste, l'accueil se fait en salle de sieste entre 13h05 et 13h15.</p> <p>Les GS-CP qui mangent à la cantine sont accueillis dans la bibliothèque à 13h15 pour un temps calme de lecture d'histoire et de repos.</p> <p>Les APC ont lieu le lundi et le jeudi de 16h15 à 16h45. La participation de votre enfant est soumise à votre autorisation. Tous les élèves peuvent être concernés.</p> <p>Les APC répondent à plusieurs objectifs : 1/ aide au travail personnel (méthodologie, gestion du matériel, apprentissage des leçons), 2/ aide aux</p>

EPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 15 octobre 2018

	<p>élèves en difficulté (difficulté ponctuelle ou plus durable → consolidation, manipulation...), 3/ activité en lien avec le projet d'école. Pour cette année scolaire, tous les ateliers d'APC seront des ateliers de lecture. C'est une demande ministérielle. Le projet d'APC a été validé par Mme Cannerot Inspectrice de la Circonscription de Redon.</p>
Élection de représentants de parents d'élève	<p>Il y a 4 sièges titulaires (1 siège par classe), les parents élus définissent entre eux les participants à chaque réunion du Conseil d'Ecole. Participation : 70 votants sur 120 inscrits, taux de participation de 58,3 %. Nous avons reçu beaucoup de votes par correspondance. Avant chaque conseil d'école, les parents d'élèves auront la possibilité de poser leurs questions aux représentants en utilisant l'adresse mail : parentdeleguemernel@gmail.com Ces questions doivent être transmises avant le Conseil d'Ecole car aucune question ne sera traitée directement. Il existe une boîte aux lettres dans le hall afin que les parents puissent y déposer leurs questions.</p> <p><u>Les parents élus sont :</u> Mme Badrane Rahma - maman de Mohamed (MS) Mme Gautier Angélique- maman de Yanis (CM1) et de Mélyana (CM2) Mme Litwinski Maëlle- maman de Alicia (PS) et Mathias (CM2) Mme Longépée Anita - maman de Melvin (CM1) et Elouan (MS)</p> <p>Il y a 3 parents suppléants: Mme CORBET Elodie- maman de Loane (GS) et Nathan Letetrel (CE2). Mme SCAER Maria de Fatima- maman de Timéo (CM1) Mme BOSI Frédérique- maman de Yaëlle (MS)</p>

3/ Ordre du jour n°2 : Règlement intérieur et Charte de la laïcité.

Le nouveau règlement a été modifié sur les horaires de l'école suite au passage de 4 jours et demi à 4 jours.

La question de la collation a été évoquée dans le cadre d'une collation commune. En effet, il a été observé que le goûter du matin était quelquefois trop fourni ou mangé tardivement. Les parents d'élèves ont proposé l'idée d'un goûter en début de matinée. L'idée a été approuvée par l'ensemble du conseil d'école. La mairie fournira une collation qui sera prise en début de

matinée dans chaque classe pendant le temps d'accueil. Cette idée sera testée jusqu'au prochain conseil d'école.

Selon les recommandations ministérielles, la charte de la laïcité (affichée dans le hall de l'école) est annexée au règlement intérieur.

Vous trouverez, joint à ce compte-rendu, le règlement et ses annexes. Merci de signer le coupon attestant que vous en avez bien pris connaissance. Le règlement sera mis en ligne sur le site de la mairie.

4/ Ordre du jour n°3 : Sécurité.

PPM S	<p>-Le premier essai incendie a été réalisé le lundi 24 septembre : Toutes les classes étaient sorties en 3 minutes 13 secondes.</p> <p>-Le PPMS : il existe un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) : il recense les mesures de confinement en cas d'alerte et répertorie les rôles de chaque membre du personnel dans des fiches actions.</p> <p>Il est demandé aux écoles de réaliser 3 exercices d'entraînement PPMS dans l'année. Le 1^{er} a eu lieu le lundi 17/09 entre 10h et 10h30. Il s'agissait de s'entraîner à rester confinés dans l'école en cas d'intrusion ; les élèves sont restés en classe, cachés. Cet exercice s'est déroulé normalement, à l'exception de la classe de CE1-CE2 qui n'a pas pu réaliser le confinement. En effet, il y a eu confusion entre l'exercice intrusion et l'exercice incendie.</p> <p>On voit l'intérêt de renouveler ce type d'exercices année après année.</p> <p>Le prochain exercice aura lieu en février et consistera en un confinement simple en cas d'incident naturel.</p>
------------------	---

5/ Ordre du jour n°4 : Le projet d'école

Le projet d'école a pour but de mettre en relation les objectifs nationaux et la situation locale, et de définir les stratégies qui paraissent les mieux appropriées pour atteindre les objectifs en tenant compte du contexte.

Ce projet est rédigé pour 4 années scolaires (2016-2020) par les enseignants de l'école.

→ 2 axes prioritaires ont été définis par l'équipe enseignante :

- *Améliorer la maîtrise de l'orthographe*
- *Apprendre à chercher*

→ 3 volets qui sont proposés par la direction académique pour toutes les écoles du département :

EPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 15 octobre 2018

- *Parcours artistique et culturel*
- *Parcours citoyen*
- *Volet numérique*

Le projet a été validé par le directeur académique.

6/ Ordre du jour n°5 : Les projets pédagogiques

Projet commun	La participation à la Grande Lessive : Les oeuvres seront affichées dans la cour de l'école jeudi prochain donc le 18 octobre à partir de la pause méridienne. Représentation du spectacle « La naissance de la vie » écrit et mis en scène par Jean-Marie Chesné. Ce projet est en attente de subvention. Coût du projet : 1500 à 1800€.
TPS-PS-MS	Aller découvrir le monde aquatique, la plage et ses trésors pour apprendre à reconnaître différents types de paysages.
GS-CP	Aller découvrir le monde aquatique, la plage et ses trésors pour apprendre à reconnaître différents types de paysages. Piscine
CE1-CE2	Sortie au musée Manoli Piscine
CM1-CM2	Sortie au musée Manoli (Sculpture autour de la danse et du mouvement) et une visite de l'usine marémotrice de la Rance. Repas partagé avec les élèves qui apportent à manger à chaque fin de trimestre. Sortie découverte du collège. Correspondance CM2-6 ^e en anglais avec une rencontre le jour de la visite du collège.

7/ Ordre du jour n°6 : Bilan financier.

<u>Projets de bénéfices et subventions</u>		<u>Projets de dépenses</u>	
Report 2017-2018 restes	1509.63€	104	Abonnements pour les classes
Vente de photos individuelles	350,00 €	520,00 €	Piscine GS/CP +CE1/CE2
		10,00 €	frais de comptes
Vente de gâteaux	300,00 €	260,00 €	Adhésion OCCE + assurance

EPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 15 octobre 2018

Vente autre	200,00 €	1 800 €	Intervenants projet MUSIQUE
Vente des photos de classe	210,00 €		
		300,00 €	Sortie au bord de mer
Subvention Mairie	600	200,00 €	transport
Subvention APE	non déterminé	200,00 €	Transport au musée Manoli
DAAC	1 200	300,00 €	musée Manoli
TOTAL	4 369,63 €	3 660 €	TOTAL

Suite à l'appel à projet ENIR (École Numérique Innovante et Ruralité) mis en place par le ministère dont l'école peut bénéficier; la mairie et l'équipe enseignante sont en train de monter ce projet pour faire bénéficier l'école de nouveaux équipements numériques dans les classes. A savoir que si le projet est accepté; la classe de GS/CP aura un VPI, la classe de CE1/CE2 un TBI et la classe de CM1/CM2 aura un nouvel ordinateur car celui-ci est à bout de souffle.

La moitié des dépenses est financé par l'Etat. Les enseignants remercient la Mairie pour son investissement.

L'école a récemment reçu des nouvelles de la DAAC (Délégation académique à l'éducation Artistique et à l'action Culturelle). L'équipe enseignante va monter un dossier pour obtenir un financement pour le projet de spectacle avec Jean Marc Chesné.

9/ Ordre du jour n°8 : Questions diverses.

Aucune question des parents.

10/ Ordre du jour n°9 : Calendrier

Date des prochains conseils d'école : (sous réserve de modification)

Lundi 18 mars 2019 à 18h - Lundi 17 juin 2019 à 18h.

EPU Albert Poulain – Conseil d'école

Lundi 15 octobre 2018

Fin du conseil d'école à 19h05min

Secrétaire de séance :

Président de séance :